
De: Accès à l'information - Chaudière-Appalaches
Envoyé: 11 septembre 2024 13:48
À:
Objet: RE: 200877250_
Pièces jointes: Documents transmis_Urgence-Environnement_T12-2010-08-03.pdf; Avis de recours.pdf

V/Réf. :

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 22 août dernier, concernant la fiche d'Urgence-Environnement T12-2010-08-03 ainsi que la documentation reliée à cette fiche.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Chaudière-Appalaches /MF

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca

 **Collaboration**

 **Expertise**

 **Rigueur**

 **Leadership**

 **Innovation**

 **Passion**

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 12-20100803-1876

ALERTE

Date de l'appel : 2010-08-03
(année, mois, jour)

Reçu par : **Martin Thiboutot**

Heure de réception de l'appel au COG :
15 h 30

Date événement : 2010-08-03
(année, mois, jour)

Heure événement : **PM** h

COORDONNÉES

Nom de l'interlocuteur : **Jérôme Carrier**
Organisme : **Ville de Lévis**

Fonction : **Tech. en env.**

Nom de la personne à rappeler : **idem**
Organisme :

Fonction :

Adresse : **1135, boul. Rive-Sud**

N° de téléphone : **418-835-4960 p. 4055**

Ville : **Lévis**

Localisation de l'événement : **2269, rue de l'église, St-Romuald**

Nom de la ville : **Lévis**

N° de la ville : **25213**

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Aérien	☐	Bris d'équipement	☐	Incendie	☐	Déversement illégal	☐
Ferroviaire	☐	Glissement de terrain	☐	Pluie diluvienne	☐	Inondation	☐
Manutention	☐	Maritime	☐	Travaux en milieux humides	☐	Réservoir	☐
Routier	☐	Tornade	☐			Fuite de gaz	☐
						Autres :	☒

Produit (s) en cause : **Hydrocarbures**

Quantité estimée : **nd**

Description sommaire de l'événement : **Un inspecteur municipal a découvert un trou contenant vraisemblablement des hydrocarbures (fortes odeurs d'huiles). Le trou semble avoir été fait pour être rebouché. Il s'agit d'un terrain appartenant à GPC excavation, une entreprise qui aurait un historique d'enfouissement de matières.**

TRANSFERT

Immédiat ☒

Différé ☐

N° de région : **12**

Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par
téléavertisseur : **15 h 37**

Nom de l'intervenant : **Bruno Dionne**

Heure du retour d'appel : **15 h 41**

Commentaires :

TRAITEMENT TERMINÉ : 15 h 44

Signature :

Date : **2010-08-03**

TRANS Fère Industriel

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-10-25213-01

T-12-2010-08-03 -

Date événement: Heure événement:

Nb photo: 9

Organisme imp: GPC EXCAVATION INC.

Tel organisme: 418-834-3226

Adr organisme: 2269, 5E RUE

Poste:

Ville organisme: LÉVIS

Code postal: G6W5M6

Endroit événement: 2269, 5E RUE

Code sp:

Ville événement: LÉVIS

No ville: 25213

Produit en cause: HYDROCARBURES

État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	
Classe:	3.0
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE

Impliqué:

Déversé:

Récupéré:

Aspects humains

Sans objet: X

Évacué:

Blessé:

Traité:

Hospitalisé:

Décédé:

SECTEUR: INDUSTRIEL

IMPACT: MILIEU NATUREL

TYPE D'ÉVÉNEMENT: DÉVERSEMENT ILLÉGAL

SOMMAIRE: TROU DANS LEQUEL DE FORTES ODEURS D'HYDROCARBURES ÉMANERAIENT AINSI QUE DE L'IRRIDESCENCE

Signalé: JÉRÔME CARRIER

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 15H45

Organisme: MUNICIPALITÉ

Fin conversation: 15H55

Téléphone: 418-835-4960

Date: 2010-08-03

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: OUI

Heure arrivée: 16H27

Environnement: FRANCIS LAVIGUEUR

Heure départ: 18H07

Org impliqué:

Temps total: 600

Municipale: JÉRÔME CARRIER, MUNICIPALITÉ DE LÉVIS

Nbs sortie: 1

Autres:

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

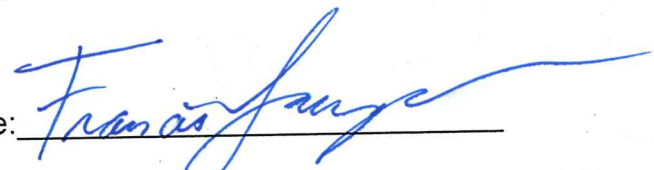
Fonds urgence: NON

Per Traitement: COMBINÉ

Transféré: IND

Zone: 19 X: 330548 Y: 5179527

Datum: NAD83

Signature: 

Date: 21 oct 6h 2010

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° Référence: 7110-12-10-25213-01

T-12-2010-08-03-01

2010-08-03

15 h 45 Je reçois l'appel de M. Bruno Dionne, coordonnateur par intérim de l'Urgence-Environnement. Il m'informe que l'inspecteur municipal de la ville de Lévis, M. Jérôme Carrier, a été faire une inspection chez GPC Excavation inc et qu'il a trouvé un trou duquel de fortes odeurs d'hydrocarbures émaneraient et d'où de l'iridescence serait visible, voir courriel de M. Carrier et les photographies prises à l'annexe 1.

16 h 27 J'arrive sur les lieux. Je constate qu'il y a une pelle hydraulique qui transborde du sol dans un camion de transport à l'arrière de la cours de l'entreprise. À mon arrivée près de la pelle hydraulique, je constate un amoncellement de sol à côté d'une cavité, j'y perçois une forte odeur caractéristique des hydrocarbures pétroliers et j'y observe de l'iridescence sur le sol.

16 h 30 Je rencontre l'opérateur de l'excaveuse. Il me dit d'aller voir M. Pierre Chamberland, directeur de l'usine G.P.C. Excavation inc, à la réception.

16 h 37 Je rencontre M. Chamberland. Je me présente, je lui présente ma carte d'inspecteur et je lui explique le but de l'intervention. Nous nous dirigeons ensuite vers l'emplacement de l'excavation. Le camion dans lequel que la pelle hydraulique chargeait de sol a quitté les lieux, mais la pelle hydraulique est toujours présente. Je demande à M. Jean-Phillippe Béland, opérateur de la pelle hydraulique et employé chez G.P.C Excavation inc, de cesser de remplir la cavité avec le sol de l'amas situé à côté pour que je puisse observer de plus près l'excavation et éventuellement l'échantillonner.

M. Chamberland m'explique que l'emplacement de l'excavation est l'endroit où l'épanduse à collasse est nettoyée avec du diesel. La collasse est le produit épandue entre deux couches d'asphalte. Ainsi, ils nettoient l'épanduse à l'aide d'une pompe manuelle qui envoie un jet de diesel pour nettoyer les buses de l'épanduse. Ils effectuent cette opération toujours au même emplacement depuis un certain temps puisque le sol est argileux et que la contamination reste en place. M. Chamberland me confirme connaître la politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et il me mentionne qu'il a le droit d'avoir du sol ayant un critère A ou B. Il me mentionne aussi qu'il retire de façon régulière du sol de cet emplacement pour le mettre dans un conteneur pour ensuite l'expédier dans un endroit autorisé. Je lui mentionne que sa pratique n'est pas bonne puisqu'il contamine le sol à chaque nettoyage de l'épanduse. Je lui mentionne aussi qu'il est interdit d'émettre un contaminant dans le sol de cette façon.

17 h 00 Je contacte M. Dionne. Nous convenons de prendre des échantillons de sol.

Lorsque j'informe M. Chamberland que je vais procéder à l'échantillonnage du sol, il me mentionne que ce n'est pas du diesel qui est présent dans le sol. Je lui explique alors que l'échantillonnage va permettre de savoir qu'elle est la substance qui produit l'odeur et l'iridescence. Il me mentionne aussi qu'il va changer sa pratique de nettoyage du l'épanduse à collasse pour récupérer le diesel.

Échantillonnage de l'amas de sol excavé.

Signature :

Date 21 octobre 2010

17 h 15 à 17 h 19 J'échantillonne le sol de l'amas à l'aide d'une truelle préalablement décontaminée (M-1 et J-1).

Je procède à un échantillonnage ciblé selon la méthode indiquée au paragraphe 2.1.1 Échantillonnage ciblé du Cahier 1 Généralités où il est indiqué que l'échantillon doit être prélevé à des endroits où l'on soupçonne la présence de contaminants. Dans le cas présent, l'endroit sur l'amas de sol a été choisi en fonction l'emplacement des fortes odeurs caractéristiques des hydrocarbures pétroliers.

Deux contenants de 1000 ml en verre sont remplis à tour de rôle à chaque prélèvement de sol. Ainsi, la moitié de la pelletée de sol allait dans un pot et l'autre moitié allait dans l'autre. Les échantillons sont brunâtre-grisâtres et possèdent une odeur caractéristique des hydrocarbures pétroliers. Du papier d'aluminium est inséré entre les couvercles et les bouteilles en verre.

La photo # DSCN1774.JPG illustre les échantillons M-1 et J-1 près du point de prélèvement ainsi que l'iridescence présente.

La superficie échantillonnée ainsi que la profondeur sont difficiles à déterminer puisque la forte pluie qui tombait lors de l'échantillonnage affaiblissait le sol de l'amas et ce dernier s'affaissait à chaque pelletée de sol.

Échantillonnage de l'amas de sol excavé.

17 h 23 à 17 h 33 J'échantillonne une parois de la cavité à l'aide d'une truelle préalablement décontaminée (M-2 et J-2).

Je procède à un échantillonnage ciblé selon la méthode indiquée au paragraphe 2.1.1 Échantillonnage ciblé du Cahier 1 Généralités où il est indiqué que l'échantillon doit être prélevé à des endroits où l'on soupçonne la présence de contaminants. Dans le cas présent, l'endroit échantillonné dans la cavité a été choisi en tenant aussi compte du risque potentiel d'effondrement des parois puisque les odeurs caractéristiques d'hydrocarbures pétroliers étaient présentes partout dans la cavité.

Deux contenants de 1000 ml en verre sont remplis à tour de rôle à chaque prélèvement de sol. Ainsi, la moitié de la pelletée de sol allait dans un pot et l'autre moitié allait dans l'autre. Les échantillons sont brunâtres et possèdent une faible odeur caractéristique des hydrocarbures pétroliers. Du papier d'aluminium est inséré entre les couvercles et les bouteilles en verre.

La photo # DSCN1775.JPG illustre les échantillons M-2 et J-2 près du point de prélèvement.

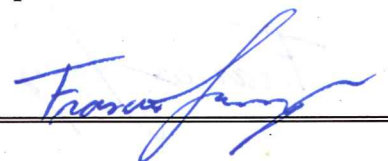
La superficie échantillonnée est d'environ 30 cm de large par 20 cm de haut par 3 à 5 cm de profond selon le niveau de compaction du sol.

Les truelles qui ont été utilisées avaient été nettoyées selon la méthode indiquée au paragraphe 3.2.1.

«Rinçage à l'eau pour enlever les résidus majeurs, brossage des surfaces avec de l'eau et un détergent sans phosphate (de préférence biodégradable), trois rinçages à l'eau du robinet pour enlever toute trace de détergent suivis de deux rinçages à l'eau purifiée» et 3.2.2. «Analyse de chimie organique seulement : faire un rinçage à l'acétone, deux rinçages à l'hexane, un nouveau rinçage à l'acétone, puis rincer généreusement à l'eau purifiée de façon à enlever toute trace d'acétone et égoutter le surplus.» du Cahier 1 - Généralités du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales.

Les paramètres demandés pour l'analyse des échantillons sont les hydrocarbures pétroliers C10-C50 et l'identification de produits pétroliers.

L'annexe 2 présente les résultats d'analyse.



La Directive de remise des échantillons a été suivie. En effet, j'ai rempli les bouteilles à tour de rôle en vidant la moitié de chaque pelletée dans les bouteilles.

Je portais des gants lors de l'échantillonnage. Ces derniers ont été changés à chacun des points d'échantillonnage.

17 h 39 Je place les échantillons M-1 et M-2 dans un sac de scellé :
M-1 et M-2 # E021402

17 h 40 Je place l'échantillon J-2 dans un sac de scellé :
J-2 # E021431

17 h 41 Je place l'échantillon J-1 dans un sac de scellé :
J-1 # E021429

Toutes les bouteilles utilisées nous ont été fournies par le laboratoire du Ministère.

17 h 57 Je remets les échantillons J-1 et J-2 à M. Béland avec le formulaire Remise du duplicata ainsi que le formulaire Informations sur les prélèvements. Je lui remets aussi une liste des laboratoires accrédités, voir annexe 3.

Je place ensuite les échantillons M-1 et M-2 dans une glacière.

Je mesure ensuite en compagnie de M. Béland l'amas de sol excavé avec un gallon à mesurer. Il mesure environ 8,00 mètres X 5,90 mètres X 1,00 mètre de haut, soit 47.2 m³ environ.

Je mesure aussi l'excavation. Elle mesure environ 5,30 mètres X 6,70 mètres X 1,5 mètre de profond, soit 53,3 m³ environ.

Je localise ensuite l'excavation : 19 T 330548 m 5179527 m, soit le lot 2 158 935 du cadastre du Québec, voir plan 1.

M. Béland m'explique que le nettoyage de l'épandeuse à collasse à cet endroit est fait depuis moins d'un an puisque l'entreprise n'opérait pas dans ce domaine avant.

Je quitte les lieux à 18 h 07. Lors de mon départ, M. Béland remplissait à nouveau l'excavation avec le sol de l'amas excavé.

Je mets trois sacs de glace dans la glacière à 18 h 13.

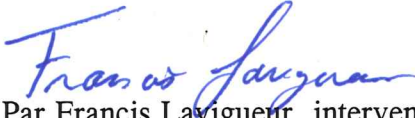
Je place les échantillons dans un réfrigérateur barré au bureau de Sainte-Marie à 19 h 54.

31 août 2010

14 h 45 Je place les échantillons M-1 et M-2 conservés dans le réfrigérateur barré dans une glacière munie de réfrigérant en bon état. Les échantillons sont intacts tout comme les sacs de scellés. Le registre d'accès au réfrigérateur indique que Mme Joelle Généreux-Godbout, M. Pierre-Olivier Ouelle et M. Frédéric Richard ont eu accès au réfrigérateur barré entre le moment où les échantillons ont été placés à l'intérieur et le moment de leur envoi par courrier recommandé vers le laboratoire du Ministère à Laval. L'annexe 3 présente la demande d'analyse, le «Formulaire de chaîne de possession» et le bordereau de transport.

Photographies :

Les photos ont été prises par Francis Lavigneur avec un appareil numérique de marque Nikon, modèle Coolpix L11, numéro de série 50008433. Toutes les photos pertinentes et représentatives des observations effectuées lors de la visite des lieux ont été intégrées au présent rapport et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos # DSCN1776.JPG à DSCN1780.JPG) qui sont des assemblages de photos pour créer des panoramas. Les photos originales sont toutes conservées sur le serveur, dans le répertoire sécurisé M:\Rég-12\lavfr04\7110-12-10-25213-01\2010-08-03.



Par Francis Lavigneur, intervenant d'Urgence-Environnement

Nom : GPC Excavation inc.

Municipalité : Lévis, secteur Saint-Romuald

Date : 3 août 2010

N/D : 7110-12-10-25213-01

Photo # DSCN1778.JPG-
DSCN1780.JPG :

Note : Amas de sol excavé.



Photo # DSCN1781.JPG :

Note : Cavité de l'excavation

Photo #
DSCN1782.JPG :

Note : Iridesence à la
surface de l'eau qui
longe l'amas



Photographié par :

François

Nom : GPC Excavation inc.

Municipalité : Lévis, secteur Saint-Romuald

Date : 3 août 2010

N/D : 7110-12-10-25213-01

Photo # DSCN1774.JPG :

Note : Échantillons M-1 et J-1 près de
l'emplacement du prélèvement et
iridescence à la surface de l'eau.



Photo # DSCN1775.JPG :

Note : Échantillons M-2 et J-2 près de
l'emplacement du prélèvement.

**Photo #
DSCN1776.JPG-
DSCN1777.JPG :**

Note : Amas de sol
excavé.



Photographié par : *Francis Jango*



DSCN1774.JPG
2010-08-03



DSCN1775.JPG
2010-08-03



DSCN1776.JPG
2010-08-03



DSCN1777.JPG
2010-08-03



DSCN1778.JPG
2010-08-03



DSCN1779.JPG
2010-08-03



DSCN1780.JPG
2010-08-03



DSCN1781.JPG
2010-08-03



DSCN1782.JPG
2010-08-03

Plan 1

Localisation de l'emplacement où le nettoyage de l'épandeuse à colasse était effectué.



40 m

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2010

Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Urgence-Environnement

- Lieux sélectionnés
- Commerce
 - Exploitation des ressources
 - Immeuble et infrastructure
 - Industrie
 - Lieu d'élevage
 - Lieu d'entreposage
 - Lieu de traitement
 - Matières résiduelles
 - Milieu hydrique
 - Autres lieux
 - Lieu inactif
- Composantes - Lieux sélectionnés
- Composante
- Lots cadastre Qc
- Lot
- Orthos actuelles 1996-2008
Annotation rouge
Annotation noire



Préparé par :
Francis Lavigueur
2010-10-21

ANNEXE 1

Lavigne, Francis

De: Carrier Jérôme [jecarrier@ville.levis.qc.ca]
Envoyé: 4 août 2010 12:03
À: Lavigueur, Francis
Objet: Photos du déversement GPC excavation St-Romuald



GPC

75rsement1.jpg (8rsement2.jpg (3rsement3.jpg (5rsement4.jpg (8rsement5.jpg (7rsement6.jpg (4rsement.jpg

Bonjour

Francis,

Ci-joint les photos present hier.

Salutations cordiales

Jérôme Carrier
Technicien en environnement

Ville de Lévis
 Division de la mise en valeur des écosystèmes
 1135, boulevard de la Rive-Sud
 Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
 Bur. 418.835.4960 poste 4055
 Cell. 418.573.9479
 Fax. 418.834.7915

Vous faites partie du Groupe GPC

ATTENTION

Soyez prudent et responsable

**VOS ACTIONS SONT
LE REFLET DE L'ENTREPRISE**

Pensez-y!

GPC
Construction

Long
Machinisme

Le Piqueur
Digfo-Pro

Les Équipements
Portables

2010/08/02





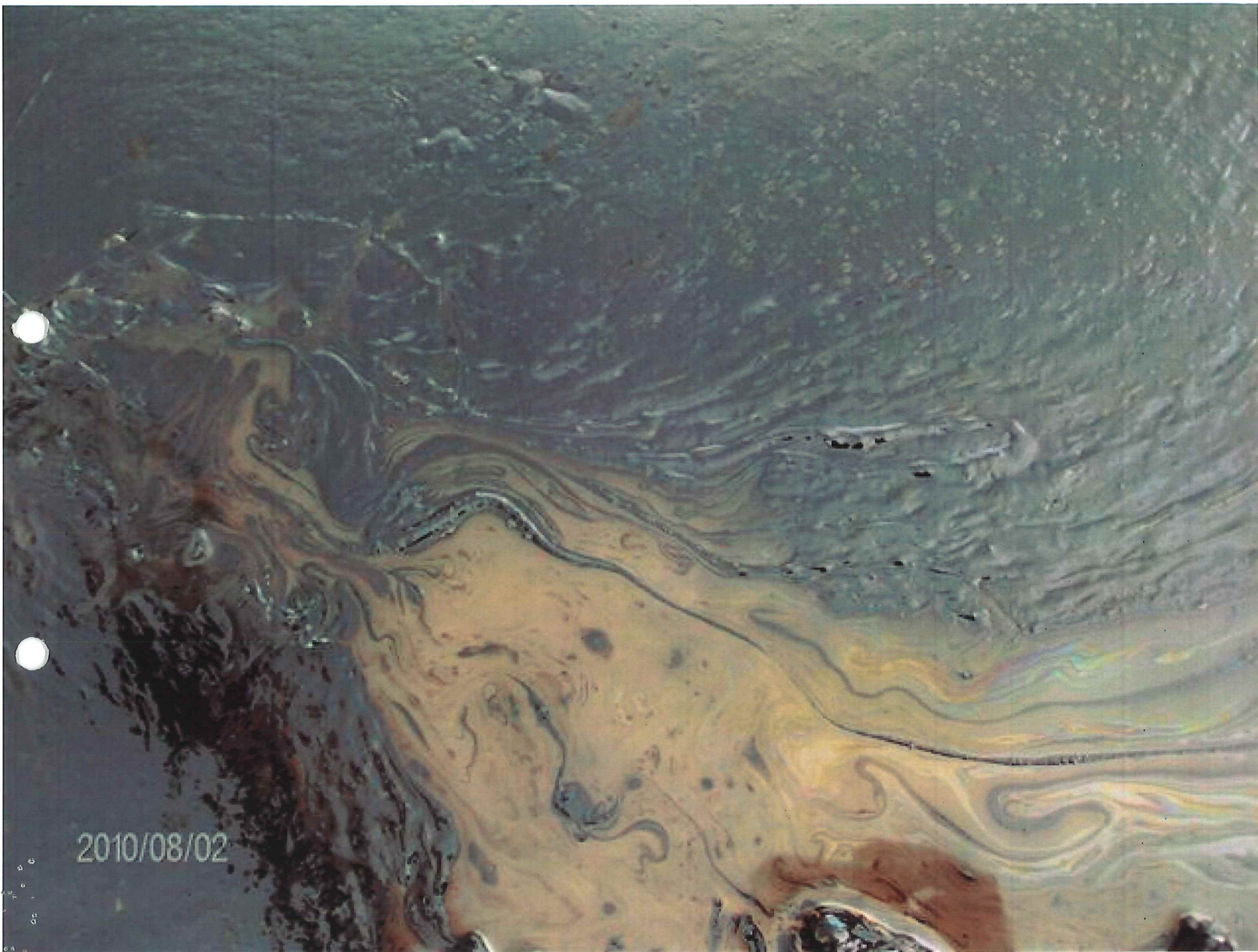
2010/08/02



2010/08/02



2010/08/02



2010/08/02



2010/08/02



2010/08/02

ANNEXE 2

Envoyé: 20 septembre 2010 14:24
À: Lavigueur, Francis
Objet: CEAEQ: Résultats d'analyse



L013620-01-551
1-COL.PDF (151)

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joints vos résultats d'analyse.
Veuillez prendre note que le CEAEQ ne transmettra plus de certificats imprimés pour ce projet.

Sauf avis contraire, nous vous remercions de ne pas répondre à cet envoi automatisé du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction de l'analyse et de l'étude du milieu :

2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone : 418 643-8225
Télécopieur : 418 643-6073
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Direction du laboratoire des pollutions industrielles :

850, boulevard Vanier
Laval (Québec)
Téléphone : 450 664-1750
Télécopieur : 450 661-8512
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le présent message peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication et de ses pièces jointes, est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en répondant au présent courriel et veuillez, par la suite, détruire la totalité des composantes reliées à ce courriel. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Certificat d'analyse

Client: CCEQ - Urgences Capitale-Nationale Chaudière-Appal
DRCE Capitale-Nationale & Chaud.-Appal.
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7

Nom de projet: GPC Excavation inc.
Responsable: Lavigneur Francis
Téléphone: (418) 644-8844
Code projet client:

Date de réception: 1 septembre 2010
Numéro de dossier: L013620
Bon de commande:
Code projet CEAQ: 3254

Numéro de l'échantillon: L013620-01

Préleveur: Lavigneur Francis
Description de l'échantillon: m-1
Description de prélèvement: Amas de sol excavé
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: résidu solide

Date de prélèvement: 3 août 2010

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

Méthode: MA. 400 - HYD. 1.1

Date d'analyse: 7 septembre 2010

Résultat Unité LDM

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

480 mg/kg

26

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 20 septembre 2010

Linda Lecours, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

ST: Sous-traitance

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAQ

Version 1 (757546)

Lavigueur, Francis

Envoyé: 6 octobre 2010 16:11
À: Lavigueur, Francis
Objet: CEAEQ: Résultats d'analyse



L013620-01-676
1-COL.PDF (153.

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joints vos résultats d'analyse.
Veuillez prendre note que le CEAEQ ne transmettra plus de certificats imprimés pour ce projet.

Sauf avis contraire, nous vous remercions de ne pas répondre à cet envoi automatisé du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction de l'analyse et de l'étude du milieu :

2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone : 418 643-8225
Télécopieur : 418 643-6073
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Direction du laboratoire des pollutions industrielles :

850, boulevard Vanier
Laval (Québec)
Téléphone : 450 664-1750
Télécopieur : 450 661-8512
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le présent message peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication et de ses pièces jointes, est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en répondant au présent courriel et veuillez, par la suite, détruire la totalité des composantes reliées à ce courriel. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Certificat d'analyse

Laboratoire des pollutions industrielles
850 boul. Vanier, Laval (Québec)
H7C 2M7
Tél.: (450) 664-1750
Fax: (450) 661-8512

Client: CCEQ - Urgences Capitale-Nationale Chaudière-Appal
DRCE Capitale-Nationale & Chaud.-Appal.
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7

Nom de projet: GPC Excavation inc.
Responsable: Lavigueur Francis
Téléphone: (418) 644-8844
Code projet client:

Date de réception: 1 septembre 2010
Numéro de dossier: L013620
Bon de commande:
Code projet CEAQ: 3254

Numéro de l'échantillon: L013620-01

Préleveur: Lavigueur Francis
Description de l'échantillon: m-1
Description de prélèvement: Amas de sol excavé
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: résidu solide

Date de prélèvement: 3 août 2010

Identification de produits pétroliers

Méthode: MA. 408 - IdePet 1.0

Date d'analyse: 7 septembre 2010

Résultat Unité

LDM

Produit pétrolier identifié

Voir Remarque

Remarque(s)

Niveau: Paramètre

No Éch.

L013620-01 Identification de produits pétroliers

Remarque

Cet échantillon a été analysé par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur à flamme ionisante afin d'identifier les produits pétroliers présents. Le chromatogramme obtenu nous indique la présence de produits pétroliers de la famille des diesels/huiles à chauffage altérés avec quelques traces de composés plus lourds (C24 à C40).

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 6 octobre 2010



Linda Lecours, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

ST: Sous-traitance

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAQ

Version 1 (761893)

Lavigueur, Francis

Envoyé: 20 septembre 2010 14:24
À: Lavigueur, Francis
Objet: CEAEQ: Résultats d'analyse



L013620-02-551
1-COL.PDF (152.

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joints vos résultats d'analyse.
Veuillez prendre note que le CEAEQ ne transmettra plus de certificats imprimés pour ce projet.

Sauf avis contraire, nous vous remercions de ne pas répondre à cet envoi automatisé du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction de l'analyse et de l'étude du milieu :

2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone : 418 643-8225
Télécopieur : 418 643-6073
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Direction du laboratoire des pollutions industrielles :

850, boulevard Vanier
Laval (Québec)
Téléphone : 450 664-1750
Télécopieur : 450 661-8512
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le présent message peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication et de ses pièces jointes, est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en répondant au présent courriel et veuillez, par la suite, détruire la totalité des composantes reliées à ce courriel. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Certificat d'analyse

Client: CCEQ - Urgences Capitale-Nationale Chaudière-Appal
DRCE Capitale-Nationale & Chaud.-Appal.
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7

Nom de projet: GPC Excavation inc.
Responsable: Lavigneur Francis
Téléphone: (418) 644-8844
Code projet client:

Date de réception: 1 septembre 2010
Numéro de dossier: L013620
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 3254

Numéro de l'échantillon: L013620-02

Préleveur: Lavigneur Francis
Description de l'échantillon: m-2
Description de prélèvement: Paroi du trou
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: résidu solide

Date de prélèvement: 3 août 2010

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

Méthode: MA. 400 - HYD. 1.1

Date d'analyse: 7 septembre 2010

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

Résultat	Unité	LDM
160	mg/kg	29

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 20 septembre 2010



Linda Lecours, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

ST: Sous-traitance

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (757547)

Lavigueur, Francis

Envoyé: 6 octobre 2010 16:13
À: Lavigueur, Francis
Objet: CEAEQ: Résultats d'analyse



L013620-02-676
1-COL.PDF (153.

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joints vos résultats d'analyse.
Veuillez prendre note que le CEAEQ ne transmettra plus de certificats imprimés pour ce projet.

Sauf avis contraire, nous vous remercions de ne pas répondre à cet envoi automatisé du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction de l'analyse et de l'étude du milieu :

2700, rue Einstein
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone : 418 643-8225
Télécopieur : 418 643-6073
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Direction du laboratoire des pollutions industrielles :

850, boulevard Vanier
Laval (Québec)
Téléphone : 450 664-1750
Télécopieur : 450 661-8512
Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca (<mailto:ceaeq@mddep.gouv.qc.ca>)

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le présent message peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication et de ses pièces jointes, est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en répondant au présent courriel et veuillez, par la suite, détruire la totalité des composantes reliées à ce courriel. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Certificat d'analyse

Client: CCEQ - Urgences Capitale-Nationale Chaudière-Appal
DRCE Capitale-Nationale & Chaud.-Appal.
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7

Nom de projet: GPC Excavation inc.
Responsable: Lavigueur Francis
Téléphone: (418) 644-8844
Code projet client:

Date de réception: 1 septembre 2010
Numéro de dossier: L013620
Bon de commande:
Code projet CEAQ: 3254

Numéro de l'échantillon: L013620-02

Préleveur: Lavigueur Francis
Description de l'échantillon: m-2
Description de prélèvement: Paroi du trou
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: résidu solide

Date de prélèvement: 3 août 2010

Identification de produits pétroliers

Méthode: MA. 408 - IcePet 1.0

Date d'analyse: 7 septembre 2010

Résultat **Unité**

LDM

Produit pétrolier identifié

Voir Remarque

Remarque(s)

Niveau: Paramètre

No Éch.

L013620-02 Identification de produits pétroliers

Remarque

Cet échantillon a été analysé par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur à flamme ionisante afin d'identifier les produits pétroliers présents. Le chromatogramme obtenu nous indique la présence de produits pétroliers de la famille des diesels/huiles à chauffage très altérés avec quelques traces de composés plus lourds (C24 à C40).

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 6 octobre 2010



Linda Lecours, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

ST: Sous-traitance

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAQ

Version 1 (761894)

Annexe 3

Numéro de dossier : À Venir

Nom du dossier : GPC EXCAVATION INC.

Je soussigné(e), Jean-Philippe Bélard, accepte de prendre possession
(nom du ou de la justiciable)

du duplicata mis sous scellé par le personnel du ministère du Développement durable, de l'Environnement
et des Parcs (MDDEP), le 3 août 2010, au 2269, 5^e Rue Saint-Romuald
(date) (lieu d'échantillonnage)
Québec G6W 5M6

J'ai été informé(e) du mode et du délai de conservation recommandé pour assurer l'intégrité du duplicata.
J'ai aussi été informé(e) de la possibilité de faire analyser le duplicata dans un laboratoire. Les
échantillons identifiés sur le formulaire *Informations sur les prélèvements* m'ont été remis. Les numéros de
scellés des duplicatas sont les suivants :

J-1 # E 021429
J-2 # E 021431

Signé à Saint-Romuald, le 3 août 2010
(ville) (date)

Jean-Philippe Bélard
justiciable / en lettres moulées

[Signature]
signature du ou de la justiciable
contremaître
fonction du ou de la justiciable

FRANCIS LAUIGNEUR
Représentant du Ministère / en lettres moulées

[Signature]
signature du représentant du Ministère

p. j. Formulaire *Informations sur les prélèvements*.

DEMANDE D'ANALYSE

échantillon légal

Date de réception

N° dossier

SEP01'10

L013620

En tout temps, vous pouvez consulter la barre d'état ou appuyer su la touche F1 pour de l'aide.

Feuille n° : 1

de 1

Nom du projet (max. 50 caractères) SAINT-MARIE (QUÉBEC) G6E 3V7 GPC Excavation inc.	N° bon de commande	Code projet GITE	No CR 5312
Responsable Francis Lavigueur		Tél. : (418) 386 - 8000 poste 348	
Client (direction ou organisme) MDDEP Chaudière-Appalaches			
Adresse 675, route Cameron, bureau 200			
Code postal G6E 3V7	Télécopieur 418-386-8080	Courriel francis.lavigueur@mddep.gouv.qc.ca	

Prélevé par idem au responsable	Tél. : () - poste
Adresse	
Remarques	Certificats individuels ☒

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Endroit de prélèvement
1	L013620-01	m-1	1	2010-08-03	17h15	re-s	P	Amas de sol excavé
2	L013620-02	m-2	1	2010-08-03	17h23	re-s	P	Paroi du trou

Objectif du prélèvement : ☒ Contrôle réglementaire : En fonction du Règlement sur les matières dangereuses
☐ Suivi environnemental :
☐ Autre :

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1-2	Hydrocarbures pétroliers C10-C50
	Identification de produits pétroliers

Remarque

N.B. : Les sections ombragées sont réservées au CEAQ

FO-09-001

2010-01-11

DEMANDE D'ANALYSE (Information supplémentaire)

Il est important de numéroté les formulaires de demande d'analyse surtout si plusieurs feuilles sont utilisées pour la même demande.

- Code projet GITE :** Champ numérique déterminé par le système informatique GITE. Il facilite l'enregistrement et le suivi des projets.
- No de CR :** Inscrire le numéro du centre de responsabilité du client ministériel.
- Certificats individuels :** Cocher si vous désirez des certificats d'analyse individuels pour chacun des points d'échantillonnage.
- Remarques :** Inscrire toute information pertinente, jugée nécessaire.
- N° lot :** Numéroté de façon croissante chaque échantillon quel que soit le nombre de contenants par échantillon et quel que soit le nombre de feuilles de formulaire utilisées : *par exemple, de 1 (premier échantillon, première feuille) à 12 (dernier échantillon, troisième feuille)*. Ces numéros servent à indiquer les paramètres et les regroupements demandés à la section suivante.
- N° de contenant :** Ce numéro, déterminé par le client, doit être le même sur tous les contenants d'un même échantillon.
- Nb cont. :** Nombre de contenants utilisés pour un même échantillon.

Nature de l'échantillon : Indiquer les codes (Nature et type) correspondant à votre échantillon

air ambiant	aa	frottis	fr	sol ou sédiment	ss
eau naturelle : - de surface	en-s	précipitations acides	pa	tissu animal	ta
- souterraine	en-n	rejet atmosphérique	ra	tissu végétal	tv
eau potable	ep	résidu : - boue	re-b	autres	au
eaux usées, usagées, effluents et lixiviats	eu	- liquide	re-l		
		- organique	re-o		
		- solide	re-s		

Type d'échantillon :

composé	C	instantané	I	punctuel	P
---------	----------	------------	----------	----------	----------

Endroit de prélèvement : Décrire le lieu de prélèvement par rapport à un élément physique observable (*exemple : en aval de la prise d'eau*), ou d'autres observations pertinentes.

Objectif du prélèvement : Indiquer dans quel cadre le prélèvement a lieu et le préciser, s'il y a lieu (*exemples : règlement des matières dangereuses, suivi bassin versant, enquêtes, contrôle de certificat d'autorisation, etc.*).

Note : Veuillez communiquer avec le CEAQ pour toute information concernant votre demande d'analyse. Le Recueil des temps d'analyses de laboratoire est disponible sur l'Intranet. Vous y trouverez la liste des paramètres et des regroupements selon les règlements, les guides, les directives, les politiques et d'autres renseignements pertinents.

Lien avec le [Recueil des temps d'analyse de laboratoire](#)

Services analytiques du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Direction du laboratoire des pollutions industrielles		Direction de l'analyse et de l'étude de la qualité du milieu	
850, boulevard Vanier Porte sud, Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone : 450 664-1750 Télécopie : 450 661-8512 Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca	Divisions Chimie organique Chimie inorganique Contaminants hautement toxiques	2700, rue Einstein bureau E-1-215 Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone : 418 643-8225 Télécopie : 418 643-9023 Courriel : ceaeq@mddep.gouv.qc.ca	Divisions Chimie organique Chimie inorganique Biologie et microbiologie

1 IDENTIFICATION	
Numéro du dossier	A VOIR
Nom du dossier	GPC EXCAVATION INC.

2 IDENTIFICATION DE ÉCHANTILLON				2A IDENTIFICATION DU DUPLICATA		
D	É	Numéro de l'échantillon	Numéro du scellé	Numéro de laboratoire	Numéro du duplicata	Numéro du scellé
✓		M-1	E021402	L013620-01	J-	
✓		M-2	E021402	L013620-02	J-	
		M-			J-	
		M-			J-	
		M-			J-	
		M-			J-	
		M-			J-	
		M-			J-	

Cochez la case appropriée: D : Duplicata remis au justiciable ou échantillon prélevé par le justiciable É : Échantillon original à séparer

Date du prélèvement	Nom du préleveur (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour 2010 08 03	FRANCIS LAVIGNEUR	Francis Lavigneur

3 EXPÉDITION	
Les échantillons ont été acheminés au	CEAEQ bureau de LAVAL 329 267 474 941 (identifier le laboratoire) (numéro du bon de livraison)

4 RÉCEPTION AU LABORATOIRE (à l'usage du laboratoire)			
J'ai reçu les échantillons mentionnée en bon état : au point 2 ☒ au point 2A ☐			
Les échantillons sont scellés, intacts et les numéros de scellés sont identiques : au point 2 ☒ au point 2A ☐			
Remarques : Reçu par Purdator, Connaissance # 329 267 474 941			
Date de réception	Heure	Nom MDDEP (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour 2010 09 01	10 : 00	MONIQUE LABROSSE	Monique Labrosse

5 SÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON ORIGINAL (à l'usage du laboratoire)			
☐ Séparation des échantillons originaux mentionnés au point 2 et mise sous scellé identifié au point 2A			
Remarques :			
Date de la séparation	Heure	Nom MDDEP (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour	:		
Année / Mois / Jour	:		

6 REMISE DU DUPLICATA			
Remarques :			
Numéro du bon de livraison :			
Date de transfert du duplicata	Heure	Nom MDDEP (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour	:		
Les échantillons sont scellés, intacts et les numéros de scellés sont identiques au point 2A ☐			
Remarques :			
Date de réception / région	Heure	Nom MDDEP (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour	:		
Les échantillons sont scellés, intacts et les numéros de scellés sont identiques au point 2A ☐			
Remarques :			
Date de remise du duplicata	Heure	Nom MDDEP (lettres moulées)	Signature
Année / Mois / Jour	:		

146/45 31 août 2010

FROM/DE

MDDEP CHAUDIÈRE-APPALACHES
675 RTE CAMERON
SUITE 200
SAINTÉ-MARIE, QC G6E 3V7
(418) 386-8000

REF: 5312 FL

Monique Labrosse
CEAEQ-MDDEP
Laboratoire
850 VANIER BOUL

TO/À

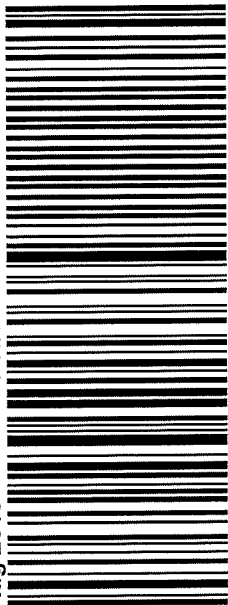
Laval, QC H7C 2M7
(450) 664-1750 ext. 233

NOTE:

DATE
31 Aug 2010

PIECES
1 of/de 1

WEIGHT/POIDS
1.00 lb



PIN: 329 267 474 941

30

12003228/31/2010 2:53:36 PM

Description:

No Declared Value Entered By Sender / Aucune valeur déclarée entrée par l'expéditeur

CONDITIONS DE TRANSPORT

NOTE IMPORTANTE : Le consignateur accepte que le fait de remettre au transporteur la marchandise aux fins de transport sera suffisant pour constituer une signature du présent connaissance par le consignateur et obligera le consignateur à respecter l'ensemble des modalités figurant aux présentes.

REÇU Le transporteur reconnaît avoir reçu de l'expéditeur, au point d'origine et à la date précisée, l'envoi décrit dans le présent connaissance, en bon état apparent, à moins d'indication contraire (contenu et état du contenu inconnus) et s'engage à le transporter et à le livrer au destinataire, au point de destination indiqué dans le présent connaissance, sous réserve du paiement de tous les frais légitimes. On entend par « transporteur », Courrier Purolator liée et tout transporteur de liaison et/ou successif qui participe au transport de l'envoi décrit aux présentes, y compris leurs filiales respectives, les entités qu'ils contrôlent et leurs employés, agents et entrepreneurs indépendants respectifs.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ La responsabilité du transporteur à l'égard de l'envoi décrit dans le présent connaissance (notamment pour les pertes, dommages, retards, erreurs de livraison, non-livraisons ou omissions de livraison) se limite à 2,00 \$ la livre (4,41 \$ le kilogramme), calculé en fonction du poids total de l'envoi, sauf si une valeur supérieure est déclarée dans le champ d'entrée du système d'expédition en ligne de Purolator « Valeur déclarée pour assurance (\$) ». Malgré toute divulgation concernant la nature ou la valeur des marchandises transportées ou toute entente spéciale à l'effet contraire, le transporteur n'est aucunement responsable des retards ou des dommages indirects (ni de la perte de bénéfices), quelle qu'en soit la cause.

AVIS DE RÉCLAMATION Le transporteur n'est pas responsable de la perte des marchandises transportées aux termes du présent connaissance, des dommages causés à celles-ci ou des retards de livraison, sauf si un avis de réclamation faisant état du point d'origine, du point de destination et de la date d'expédition des marchandises ainsi que du montant estimatif réclamé à l'égard de cette perte, de ce dommage ou de ce retard est donné par écrit au transporteur dans les soixante (60) jours suivant la livraison des marchandises ou, en cas d'omission de livraison, dans les neuf (9) mois suivant la date d'expédition. Sous réserve de toute disposition législative ayant préséance, la réclamation finale, accompagnée d'une copie de la facture des frais de transport payés, doit être soumise dans les neuf (9) mois suivant la date d'expédition. Si la Convention s'applique, d'autres délais d'avis pourraient devoir être respectés. Aucune réclamation ne sera considérée tant que la totalité des frais de transport relatifs au présent connaissance n'auront pas été payés. Toutes les réclamations sont assujetties à la preuve du montant de la perte.

MODALITÉS INTÉGRÉES PAR RENVOI Tout service devant être exécuté aux termes du présent connaissance est assujéti aux conditions de transport énoncées dans le présent connaissance, y compris les modalités et conditions prévues dans les modalités et conditions de transport publiées par Courrier Purolator liée et les modalités et conditions prescrites par les lois du territoire d'où proviennent les marchandises (y compris les conditions de transport uniformes prévues par celles-ci, s'il y a lieu). Si les marchandises transitent dans un autre pays que le pays d'origine ou sont expédiées à destination d'un autre pays que leur pays d'origine, la Convention (terme défini ci-après) pourrait s'appliquer et limiter la responsabilité du transporteur à l'égard d'une perte de marchandises ou de dommages causés à celles-ci ou d'un retard dans leur livraison. On entend par « Convention », la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Varsovie, en Pologne, le 12 octobre 1929; la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Montréal, au Canada, le 28 mai 1999 ou ces Conventions, dans leur version modifiée ou augmentée, telles qu'elles peuvent s'appliquer au transport aux termes des présentes.

DIVERS Sauf indication contraire, le nom et l'adresse du consignateur correspondent au nom et à l'adresse de l'expéditeur qui figurent dans le présent connaissance, et cette adresse constitue le lieu de signature et le point d'origine de l'envoi; le nom et l'adresse du consignateur correspondent au nom et à l'adresse du destinataire qui figurent dans le présent connaissance, et cette adresse constitue le point de destination, et la date inscrite dans le présent connaissance constitue la date de signature. Aucune escale précisée n'a été convenue et le transporteur se réserve le droit de choisir l'itinéraire et le mode de transport qu'il juge appropriés. Le consignateur garantit que l'envoi est décrit correctement dans le présent connaissance et tout document qui l'accompagne, et qu'il est étiqueté, adressé et emballé adéquatement pour garantir le transport sécuritaire conformément aux mesures de manutention habituelles du transporteur. Sauf indication contraire dans le présent connaissance, le consignateur renonce à son droit de déterminer le volume ou les dimensions de l'envoi et d'inscrire ces données dans le présent connaissance. Le consignateur désigne le transporteur à titre d'agent pour le dédouanement des marchandises et le choix d'un courtier en douane.

INTÉGRALITÉ DE LA CONVENTION Les modalités et conditions du présent connaissance, y compris celles qui sont intégrées aux présentes par renvoi, constituent l'intégralité de la convention relative au transport de l'envoi décrit dans le présent connaissance, et aucun agent, employé ou représentant du transporteur ou du consignateur n'a l'autorité de modifier une disposition de la présente convention ou d'y renoncer. En remettant pour transport l'envoi décrit aux présentes, le consignateur accepte les présentes modalités et conditions pour son propre compte et celui du consignataire et de toute autre partie qui détient un intérêt dans le présent envoi.

Fold the Bill of Lading on the dotted line and insert into the labelope. Attach a Bill of Lading to each package.
Veuillez plier ce connaissance sur la ligne pointillée et l'insérer dans l'enveloppe autoadhésive. Veuillez joindre un connaissance à chaque colis.



PAR PUROLATOR

Québec, le 22 octobre 2010

AVIS D'INFRACTION

G.P.C. Excavation inc.
2269, 5e Rue
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

N/Réf. : 7110-12-10-25213-01
400761767

Objet : Rejet de matières résiduelles dangereuses sur un terrain appartenant à Hydro-Québec

Mesdames,
Messieurs,

À la suite d'une plainte signalée le 3 août 2010 par la Ville de Lévis et selon les informations collectées lors de l'inspection effectuée le même jour par un intervenant d'Urgence-Environnement Québec, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation au Règlement :

1. Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté une matière dangereuse dans l'environnement ou dans un système d'égout, ou d'en avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet;
 - *Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 15.2);*
 - article 8.

En effet, vous nettoyez vos équipements et votre machinerie recouverts de «*collasse*», à l'aide d'un solvant de type diesel, directement sur le sol, sur le terrain d'un tiers.

Par conséquent, nous vous demandons de cesser immédiatement cette pratique de nettoyage de votre équipement directement dans l'environnement.

...2

Bureau régional
1175, boulevard Lebourgneuf,
bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214

Bureau de Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000
Télécopieur : 418 386-8080

Bureau de Montmagny
116, St-Jean-Baptiste Ouest, Bur. C
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-0984
Télécopieur : 418 248-9669

De plus, lors de l'inspection, nous avons mesuré une contamination des sols excédant les limites prévues au *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, c. Q-2, r.18.1.01. Les résultats d'analyse pour la concentration en hydrocarbures pétroliers lourds montrent une contamination qui excède le critère « A » de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*. Le propriétaire ou la personne physique ou morale ayant causé un tel dommage est responsable et doit prendre les mesures nécessaires afin de remédier à la situation.

Par conséquent, nous vous demandons de mandater un consultant en environnement afin d'entreprendre la décontamination du terrain voisin appartenant à Hydro-Québec, immédiatement. Un rapport de caractérisation devra être transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Advenant la présence de contaminants aux limites de votre terrain ou de l'existence d'un risque sérieux de migration à l'extérieur de votre terrain, vous devrez en vertu de l'article 31.52 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), informer par écrit le propriétaire du fond voisin concerné. Une copie de cet avis devra également nous parvenir.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Francis Lavigueur, technicien au milieu industriel, au 418 386-8000, poste 348, ou par courriel à francis.lavigueur@mddep.gouv.qc.ca.

Nous nous réservons le droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

ÉB/FL/gc



Éric Bonin, coordonnateur
Urgence-Environnement

c. c. M. François Senécal, évaluateur agréé pour Hydro-Québec